



DOCUMENTAIRE | BE | 16/9 | 56 min | 2022

DOSSIER DE PRESSE

Production

Centre Vidéo de Bruxelles – CVB
Collectif21

Contacts – Promotion Diffusion

Philippe Cotte + 32 (0)2 221 10 67 – philippe.cotte@cvb.be
Alice Riou + 32 (0)2 221 10 62 – alice.riou@cvb.be
Pierre Smet (Collectif21) – pierresmet@skynet.be

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Francophones Bruxelles



SYNOPSIS

Il y a peu, dans l'indifférence quasi générale, le cadre législatif qui organise le secteur associatif en Belgique depuis 1921 basculait dans une ère nouvelle, celle du Code des sociétés et des associations. Faisant ainsi de l'Association Sans But Lucratif d'aujourd'hui une entreprise comme une autre, ou presque.

Dans un film choral, le [Collectif21](#) et le CVB sont allés à la recherche de ce "presque", pour mettre en valeur et en perspective une dynamique associative au service du bien commun, porteuse d'émancipation et vectrice de transformations sociales.

À partir de différentes hypothèses, le film interroge les rapports des asbl aux pouvoirs publics, la tendance à la marchandisation qui s'impose partout aujourd'hui et peut-être demain davantage encore.

2121, ce sera dans 100 ans. Que va devenir l'associatif ? Quelles sont vos hypothèses ?



Visionner la bande annonce

[ICI](#)

Pour visionner le film en entier, organiser une projection, un débat dans votre association

contacter philippe.cotte@cvb.be

ou alice.riou@cvb.be



2121
HYPOTHÈSES
ASSOCIATIONS

Faire association aujourd'hui... Et demain ?

La récente intégration des associations au sein du Code des Sociétés et des Associations (CSA) a fait disparaître l'une des dernières frontières formelles entre « l'entreprise » et « l'association ». Cette évolution a suscité divers questionnements sans qu'un réel débat public ne puisse avoir lieu. Sans non plus prendre le temps de mesurer les potentiels impacts symboliques et pratiques que ce changement allait provoquer sur les institutions elles-mêmes, leurs actions, leur culture.

On sent pourtant bien que les signifiants des termes « associer » et « entreprendre » ne recouvrent pas les mêmes ambitions ni les mêmes praxis.

Inquiètes de ces évolutions, mobilisées par le devenir d'associations militantes et engagées dans les questions sociales, culturelles, de santé..., titillées par les questions démocratiques et participatives que ces transformations pourraient susciter, quelques institutions[1] ont initié le **Collectif21** en vue d'interroger l'histoire et les perspectives des associations en Belgique sous différents angles (psychanalytique et philosophique, administratif et financier, historique, de gouvernance, économique, politique...). Le projet vise également à faire le point sur leur fonction d'innovation sociale, de créativité et de contre-pouvoir ou de résistance.

À la veille du centenaire de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif (en voie d'abrogation avec l'intégration de ces dernières au CSA) « qui ne se livrent pas à des opérations industrielles ou commerciales, et qui ne cherchent pas à procurer à ses membres un gain matériel[2] », il nous semble utile de (re)donner du sens et des perspectives citoyennes à l'acte de *Faire Association*, de le distinguer du seul statut institutionnel en tant que personne morale pour l'inscrire dans un champ politique, culturel et pratique, traçant des frontières avec les autres mondes, dont le monde marchand.

Il s'agit aussi d'interroger l'identité du champ associatif aujourd'hui (pour peu qu'elle puisse être définie clairement) au regard de la diversité des institutions le constituant (associations à qui sont confiées des missions de services publics, hôpitaux, variété des tailles et des modèles organisationnels, clubs sportifs ou culturels...). Pour le questionnement du **Collectif21**, la définition de l'association ne peut donc se limiter aux

dimensions juridiques de l'a.s.b.l. Elle se précisera autour des secteurs de la santé, du social, de la culture et de l'économie sociale pour embrasser les questions politiques ou culturelles et situer le champ associatif sous l'angle de ses ambitions de transformation sociale.



Notre interrogation porte aussi sur le rôle important que jouent les associations dans le tissu social, la concertation, la mise en à l'emploi... dans un contexte de crise économique, sociale, climatique, politique et interculturelle. Les transformations législatives actuelles risquent-elles d'affecter ces fonctions essentielles dans notre démocratie ? Quid de l'autonomie associative dans un État social actif qui a tendance à déléguer des missions de service public en les normalisant et en exigeant du rendement ? Les associations ne devraient-elles pas davantage contribuer à ces changements de politiques et de tendances plutôt que de les subir ?

La démarche initiée par le **Collectif21** ambitionne de fédérer un maximum d'acteurs des secteurs de l'associatif tel que délimité plus haut en vue de dresser des balises d'une future identité associative et, par-delà d'une fonction symbolique, citoyenne et opérationnelle pour *Faire Société*. Elle rejoint des questionnements similaires en Europe et dans d'autres pays du monde.

Outre les investigations menées, les questions soulevées et les débats à mener, l'objectif de ce parcours est aussi de réaffirmer le fait associatif comme une composante incontournable

de la démocratie et de lui dessiner des perspectives d'avenir formulables en revendications/recommandations politiques.

Un cheminement qui, selon nous, est nécessaire et d'utilité publique dans une période où de nombreux repères vacillent et où les tendances sont plutôt à la tension ou au repli qu'au « faire société ».

→ Lire [Collectif21, quel devenir associatif ?](#) (AlterEchos, décembre 2020)

→ Lire « [Faire association aujourd'hui... et demain ?](#) » [Un collectif entre questionnement et mobilisation.](#) (PluriCité, décembre 2020)



Quelques chiffres

- En 2021, la Belgique compte quelques 110.000 associations sans but lucratif – ASBL dans tous les secteurs de la vie sociale.
- Le secteur associatif contribue pour 5,4 % du PIB national.
- Les subventions représentent 47 % des revenus de ces associations.
- En 2017, 19.000 de ces 110.000 associations employaient 497.400 salariés, soit 12,6 % de l'emploi salarié en Belgique.
- Entre 2009 et 2017, 81.700 emplois ont été créés dans le secteur.

Source : Fondation Roi Baudouin



FICHE TECHNIQUE

Documentaire | BE/FR | 2019 | 85 minutes | 16/9 | SON 5.1 | VO FR – ST EN & NL

Formats disponibles
Versions disponibles

DCP | FICHER NUMÉRIQUE
VO FR – VO FR / ST EN & IT

Réalisation

Michel Steyaert

Avec la participation de

Pierre Smet, Roland de Bodt, Jean Faniel, Hélio Venegas, Félicette Chazerand, Salim Bouchbouk, Jacques Moriau, Elise Jacquemin, Charlotte Evrard, Aurélia Van Gucht, Michel Jacob, Ariane Estenne, Benjamin Hainaut, Jamal Youssfi, Geoffroy Carly, Isabelle Philippe, Bernard Bayot, Veronica Martinez, Samuel Puissant, Nordine Oualdhadj, Luc Carton

Image

Georges Vanev

Son

Malika El Barkani

Montage image

Lucas Furtado

Montage son & mixage

Malika El Barkani

Étalonnage

Georges Vanev

Conception générique

Lucas Furtado

Support technique

Frédéric Leroy

Promotion & diffusion

Philippe Cotte, Alice Riou

Stagiaire

Louis Cherbit

Production

Louise Labib, Ken Slock (CVB)

Coproduction

COLLECTIF21 - 100 ans d'associatif en Belgique... Et demain ?

Le Centre Vidéo de Bruxelles bénéficie du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Francophones Bruxelles

BIOGRAPHIE



Journaliste de formation, **Michel Steyaert** a successivement travaillé pour la chaîne de télévision régionale bruxelloise comme journaliste culturel, au Théâtre Les Tanneurs comme responsable de communication et programmateur artistique et enfin au Centre Vidéo de Bruxelles comme directeur. Convaincu que l'art est un vecteur essentiel d'épanouissement individuel et collectif mais aussi de cohésion sociale, il a toujours défendu dans sa pratique professionnelle une grande exigence artistique avec le souci, par sa capacité à travailler les réalités d'aujourd'hui, d'un art tourné vers le plus grand nombre. Dans ce sens, le Centre Vidéo de Bruxelles soutient une production documentaire de création à la recherche de formes nouvelles et axée sur les enjeux politiques et sociaux; s'implique dans des projets d'éducation à l'image et à la citoyenneté en milieu populaire; initie des projets à la croisée de démarches artistiques et sociales. Il est aussi le Président de la Plateforme pour le Service Citoyen dont l'objectif est d'instaurer en Belgique un dispositif de service citoyen pour les jeunes de 18 à 25 ans. Michel Steyaert a aujourd'hui 56 ans.

- Directeur du CVB – Centre Vidéo de Bruxelles - asbl
- Président de la Plateforme pour le Service Citoyen – asbl
- Coprésident de La Concertation, action culturelle - asbl
- Administrateur de l'AAAPA – Association des Ateliers d'École, d'Accueil et de Production Audiovisuelle de la Fédération Wallonie Bruxelles – asbl
- Administrateur de RAB – Réseau des Arts à Bruxelles - asbl
- Administrateur d'Universciné Belgium – sa

PRODUCTEURS



CVB - Centre Vidéo de Bruxelles, association pluraliste fondée en 1975, est une structure de production à laquelle s'adressent les associations et les auteur-e-s.

Centré sur les réalités sociale, politique et culturelle, le CVB accueille des projets d'auteur-es - réalisateur-trices et suscite la production d'œuvres sur des sujets peu ou pas traités par les médias.

Reconnu Atelier de Production par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CVB propose d'accompagner des premiers films et d'encourager de nouvelles formes d'écritures cinématographiques.

Quelques films phares - Catalogue

Shift – Pauline Beugnies (61'/2021) | **Nous la mangerons, c'est la moindre des choses** – Elsa Maury (67'/2020) | **Sans frapper** – Alexe Poukine (85'/2019) | **Sous la douche, le ciel** – Effi Weiss & Amir Borenstein (85'/2018) | **Charleroi le pays aux 60 montagnes** – Guy-Marc Hinant (126'/2018) | **La place de l'homme** – Coline Grando (60'/2017) | **Oltremare** – Loredana Bianconi (83'-2017) | **La terre abandonnée** – Gilles Laurent (73'/2016) | **Casus Belli, sur les sentiers de la paix** – Anne Lévy-Morelle (101'/2014) | **l comme Iran** – Sanaz Azari (50'/2014) | **Mauvaise Herbes** – Catherine Wielant et Caroline Vercurse (50'/2013) | **Deux fois le même fleuve** – Effi Weiss et Amir Borenstein (110'/2013) | **Chaumière** - Emmanuel Marre (70'/2013) | **Bons baisers de la colonie** - Nathalie Borgers (74'/2011) | **Ateliers Urbains** - atelier vidéo (2010 - 2011) | **Le geste ordinaire** Maxime Coton (64'/2010) | **Dem dikk (aller retour)** - Karine Birgé (54'/2010) | **Le bateau du père** - Clémence Hébert (75'/2009) | **Autoportraits de l'autre. De Belgique en Palestine** - Gérard Preszow (48'/2008) | **Los Nietos, quand l'Espagne exhume son passé** - Marie-Paule Jeunehomme (59'/2008) | **Trilogie tropicale : La Belgique vue des Tropiques, Ça déménage sous les Tropiques, Voyage aux Tropiques** ateliers vidéos (2006-2008) | **L'argent des pauvres** - Charlotte Randour (24'/2005) | **La Cité dans tous ses Etats** - Jacques Borzykowski et Vincent Cartuyvels (30'/2004) | **La raison du plus fort** - Patric Jean (85'/2003) | **Chaînes de garde** - Nicolas Torres Correia (25'/2002) | **Les enfants du Borinage, lettre à Henri Storck** de Patric Jean (54'/1999)

AIDES & SOUTIENS

Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le CVB est soutenu par la Commission communautaire française et la Fédération Wallonie-Bruxelles.



PROMOTION - DIFFUSION

Pour visionner le film en entier, contacter : Philippe Cotte + 32 2 221 10 67 – philippe.cotte@cvb.be
Alice Riou + 32 (0)2 221 10 62 – alice.riou@cvb.be
Pierre Smet - pierresmet@skynet.be

CVB - Centre Vidéo de Bruxelles - 111 rue de la Poste - B-1030 Bruxelles - www.cvb.be

Collectif21 – c/o CEMEA - Avenue de la Porte de Hal 39/3 - B-1060 Bruxelles - www.collectif21.be

